

Association des Inventeurs d'Alsace

Assemblée Générale Ordinaire du 19 novembre 2022 à Mackenheim

Membres présents : Michel Capron, Jean Dreyer, Jérôme Faytre, Charles Friedrich, Thomas Friedrich, Bernard Spack, Rémi Thirion, Bernard Engel, Michel Georges, Roger Mouton, Jean-Marc Cael, Michel Koerper, Jean Louis Thiébaud, Paul Ursat, Hubert Heim ...

Invités : Guy Breton et le gendre de B Spack

Accueil du président :

Le président Michel Capron souhaite la bienvenue à l'assemblée accueillie à la salle de la réunion de la mairie de Mackenheim . Il salue entre autres les 2 invités

Compte-rendu AG 2021 :

Le président donne lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 20 novembre 2021 qui s'est tenue à la salle de la MJC à Mackenheim. Le compte-rendu n'a fait l'objet d'aucune remarque et a été approuvé à l'unanimité.

Rapport moral – Activités 2021

Le président revient sur les deux réunions de l'année écoulée dont le point marquant est la visite des ateliers T et C Friedrich . Il regrette que G Faytre n'ai pu avoir auprès l'INPI la liste des inventeurs indépendants déposants de demande de brevets qui sont chaque année en Alsace au nombre de 40 ! Le président demande aux membres de l'AIA de s'investir dans la quête de nouveau membres,

Il tire aussi l'enseignements que chacun d'entre nous doit aller à la chasse aux membres A ce titre chacun va recevoir une carte de membre et un paquet de flyers (Merci à Jean Marc Cael pour cette bonne idée)

1 Election du Bureau :

Conformément à l'article 6 des Statuts, le Bureau est élu pour un an. Celui-ci est constitué du président Michel Capron, du secrétaire Jérôme Faytre et du trésorier Jean Dreyer ; le poste de vice-président est vacant suite au décès de Bernard Lévy le 14 février de cette année. Avant de passer au vote, le président souhaite confier la vice-présidence à l'un des membres présents. La demande restant vaine, le Bureau se composera sans vice-président en attendant. Après vote, l'assemblée renouvelle sa confiance au nouveau Bureau à l'unanimité des membres présents.

2 Election du tiers sortant :

L'article 7 des statuts stipule qu'un tiers de membres du Conseil d'Administration est renouvelé chaque année. Actuellement il se compose des membres suivants : Michel Capron, Jérôme Faytre, Jean Dreyer, Thomas Friedrich, Dominique Turban et Michel Koerper. Considérant que le CA n'est pas au complet en raison des renoncations de Jean-Paul Koenig, Georges Hildebrand et Gérard Bloch pour raison d'âge et de la disparition de Bernard Lévy, un seul membre s'était proposé de rejoindre le CA en la personne de Michel Koerper. Pour 2022, Jérôme Faytre est seul concerné par l'élection du tiers sortant. Il est reconduit dans la mandature pour 3 ans.

3 Bilan financier 2021

Le trésorier Jean Dreyer présente en détail les comptes de l'AIA de l'année écoulée.

Total des recettes : 3,58 € d'intérêts financiers et 0 € de cotisation en raison de la pandémie.

Association des Inventeurs d'Alsace

Total des dépenses : 468,20 € qui se décomposent ainsi :

Organisation de l'AG en novembre 31,64 € (frais de timbres, frais de chauffage)

Charges d'activités : 22,72 € (frais de boissons et en-cas)

Prime d'assurance : 10,05 € ; forfait site internet : 178,80 € ; achat d'une sono : 125,99 €

Le résultat de 2021 se présente en conséquence avec **un déficit de fonctionnement de : 464,62 €**

Avoirs en banque au 31/12/2021 : 487,69 € (dont 453,69 € sur livret A et 34,11 € sur compte courant)

4 Compte-rendu des vérificateurs aux comptes :

Le vérificateur Michel Georges a vérifié, pièces comptables à l'appui, l'exactitude des comptes présentés par le trésorier et demande à l'assemblée de les valider. A l'unanimité, les membres présents donnent quitus au trésorier pour l'exercice 2021.

5 Nomination d'un vérificateur aux comptes pour 2022

Le président fait appel à candidature pour vérifier les comptes en 2022. D'après l'article 10 des statuts, les vérificateurs doivent être au nombre de 2. En l'absence de nouvelle candidature, Michel Georges accepte d'assumer à nouveau la tâche pour 2022.

Il est reconduit comme vérificateur aux comptes pour 2022 à l'unanimité.

6 Cotisation pour 2023

Pour 2023, Le président propose de ramener la cotisation à 25 € au lieu de 30 €. Rémi Thirion trouve que cette baisse de cotisation ne se justifie pas. Après vote, la cotisation est fixée à 25 € pour 2023 à l'unanimité moins une voix.

7 Prévisions d'activités pour 2023

Le président propose les orientations suivantes pour 2023 :

- chacun d'entre nous doit aller à la chasse de nouveaux membres, il y va de la pérennité et de la bonne santé de notre association. A ce titre chacun va recevoir une carte de membre et un paquet de flyers (Merci à Jean Marc Cael pour cette excellente idée)
- deux réunions l'une en mars l'autre en septembre ce qui permettra des retours en voiture de jour
- réunion de mars :
 - repas à Markolsheim plus sympa et bien moins cher que celui de Bootzheim !
 - exposé de l'un ou l'autre des membres
 - démonstration d'une impression 3D depuis le dessin jusqu'à l'impression : D Turban + M Capron

Fin de la partie statuaire

8 Intervention de Michel Koepfer suivie de celle de Rémi Thirion

9 Clôture de la réunion

Le président clôt la séance à 17 h 15 et invite les membres au verre de l'amitié.
